

IDF Seine-et-Marne



Hospitalisation A Domicile
de Réadaptation



Centre de Réadaptation
de COUBERT

Centre de Réadaptation de Coubert
HAD de Réadaptation
D 96 – 77170 Coubert

Secrétariat HAD : 01.64.42.19.48
Fax : 01.64.42.19.49
Mail : secretariathadcoubert@ugecamidf.fr

1 > Qu'est ce que l'HAD-R ?

L'HAD de Réadaptation est une alternative à l'hospitalisation conventionnelle qui permet d'assurer au domicile du patient, pour une période limitée, des soins de rééducation et/ ou réadaptation par une équipe pluridisciplinaire coordonnée.

Celle-ci est composée des professionnels suivants :

Médecin, Cadre de santé, Ergothérapeute, Masseur-kinésithérapeute, Psychomotricien, Orthophoniste, Assistante sociale, Infirmière, Aide soignante, Secrétaire médicale.

LES CONDITIONS REQUISES :

Etre domicilié dans le secteur d'intervention de l'HAD-R (voir carte au verso)

Poursuivre une prise en charge de rééducation - réadaptation

Avoir l'accord du patient /de son entourage

Avoir l'accord et la participation du médecin traitant

2 > Quelles sont les pathologies prises en charge ?

- Les atteintes d'origine neurologique (Accidents vasculaires cérébraux, sclérose en plaques, traumatismes crâniens et les blessés médullaires, maladie de Parkinson...).
- Les atteintes d'origine traumatique (suite de fracture, prothèse de hanche et de genoux...).
- Les soins de suite gériologiques.
- Les suites de brûlure (gravité modérée demandant des soins quotidiens, gravité sévère dans la 2ème phase de réadaptation).
- Les suites d'amputation vasculaire ou traumatique.



Séance d'ergothérapie à domicile

3 > Comment s'organise la prise en charge en HAD-R ?

L'HAD-R peut être prescrit soit par :

- le médecin traitant
- un médecin hospitalier
- un médecin de médecine physique et réadaptation
- un médecin coordonnateur (EHPAD, MAS et FAM)

Un référent de l'HAD-R rencontre le patient pour prendre connaissance de son état de santé et de sa situation afin de décliner un projet thérapeutique personnalisé. Celui-ci sera élaboré et validé en totale concertation entre l'équipe pluridisciplinaire de l'HAD-R et le médecin prescripteur.

Une visite du domicile est parfois réalisée avant le retour du patient.

L'admission est validée par le médecin de l'HAD-R, après accord du patient et de son entourage.

L'HAD de Réadaptation travaille en étroite collaboration avec les professionnels de santé libéraux, et les structures sanitaires et sociales de proximité avec lesquelles elle développe des partenariats.

La sortie est décidée en lien avec le médecin traitant en fonction des objectifs atteints durant la prise en charge et si la continuité des soins est assurée.

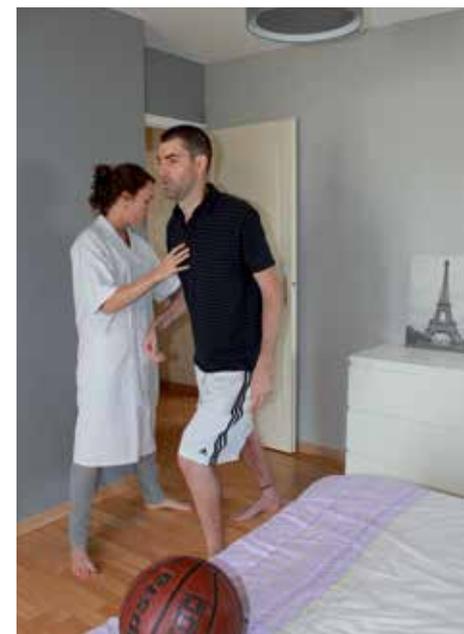
4 > Mode de prise en charge

L'objectif principal de l'HAD - R de Coubert est la rééducation et réadaptation pour permettre à la personne :

- De favoriser et d'accompagner son retour ou son maintien à domicile.
- De retrouver une autonomie maximale à domicile dans son environnement de vie.

Cette prise en charge rééducative peut être accompagnée de soins infirmiers et/ ou d'un accompagnement social.

L'équipe HAD-R peut compléter les interventions déjà existantes des professionnels libéraux ou aider à leur coordination.



Séance de kinésithérapie à domicile